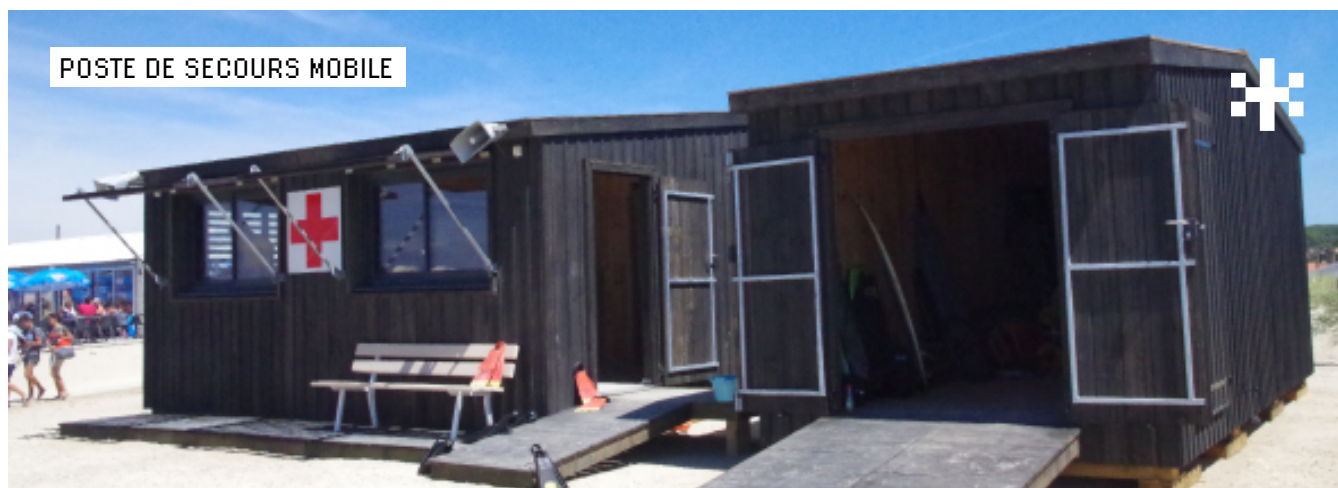


# Poste de secours mobile

## Constructions innovantes en pin maritime



### CHIFFRES CLÉS

4 plages équipées depuis 2016, 3 plages supplémentaires prévues en 2019

### COÛT PROJET

Coût du prototype : 108 115 € HT pour 3 modules de 60m<sup>2</sup>  
Soutenu par l'Etat, la Région et le Département des Landes  
Maîtrise d'ouvrage : commune de Biscarrosse

Coût du projet groupé : 97 951 € HT pour 3 modules de 60m<sup>2</sup>  
Soutenu par le FEDER à hauteur de 80%  
Maîtrise d'ouvrage : communes du Porge, de Seignosse, d'Hendaye, et le SIAZIM

### CALENDRIER

Réalisation du référentiel technique en 2014  
Installation du prototype en juin 2016 à Biscarrosse  
Installation des postes de la commande groupée de 2017 à 2019

### CONSTRUCTION

Scierie Labadie

### L'ÉTAT DES LIEUX

La protection et l'accueil du public sur les plages est une question prioritaire. L'érosion naturelle du littoral aquitain, aggravée par des événements ponctuels, a entraîné des situations à risques pour plusieurs postes de secours. En partenariat avec l'ONF, le GIP Littoral a donc pris l'initiative d'imaginer les futurs postes de secours des plages aquitaines. Afin de respecter les préconisations du Schéma plans plages, la conception des postes doit privilégier la mise en place de structures légères, mobiles et intégrées dans les paysages typiques du littoral aquitain, tout en s'inscrivant dans une logique de conception et de construction durable.

### RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE ET PROTOTYPE

Labellisé en 2013 par le Pôle de compétitivité Xylofutur pour son caractère innovant, le projet réunit six critères : le double

usage (été/hiver), la mobilité et la modularité (pour répondre à l'évolution du trait de côte), l'intégration paysagère, la fonctionnalité, la conception durable et un intérêt économique.

Un référentiel technique réalisé en 2014 avec le soutien d'un bureau d'étude constitué de B.ing, FabriqA et Green Studio détaille les possibilités de conception de ce bâtiment.

### GENERALISATION ET GROUPEMENT DE COMMANDE

A l'issue d'une procédure de marché public, la commune de Biscarrosse a retenu la scierie Labadie, implantée à Roquefort (40) et spécialisée dans les constructions en pin maritime, pour la réalisation du premier poste de secours mobile. Le prototype, composé de 3 modules, a été installé en juin 2016 sur la plage Sud de Biscarrosse.

Fin 2016, le GIP Littoral a organisé un groupement de commandes permettant à 4 collectivités de mutualiser leurs achats pour 6 bâtiments. Des plages des communes de Seignosse, d'Hendaye et de Bidart sont d'ores et déjà équipées de ces nouveaux postes de secours.

Conçus à partir de panneaux CLT\* assemblés, les postes de secours mobiles sont des constructions 100% bois en pin maritime. Plusieurs types de modules sont disponibles pour créer des bâtiments adaptés à tous les besoins. Ils sont acheminés par camions et posés à l'aide d'une grue.



Acheminement du poste prototype vers Biscarrosse  
Pose du premier poste de secours en bois mobile à l'aide d'une grue  
Poste de secours de la plage d'Hendaye

\* Le CLT (bois lamellé croisé) se constitue d'une multitude de couches de planches de bois empilées perpendiculairement.

## RETOUR D'EXPERIENCE : USAGES ET DEPLACEMENTS

Un premier bilan de l'utilisation de ces postes de secours innovants peut aujourd'hui être dressé :

Points forts	Points faibles
Fonctionnalité du bâtiment et confort thermique Aménagements intérieurs facilement modulables Solidité du bâtiment Recours au pin maritime et fabrication locale Qualité et coût de la construction	Coût du déplacement (de 3000 à 5000 € selon localisation et difficultés d'accès) Difficulté à identifier un double usage hors milieu urbain Approvisionnement en panneaux CLT pin maritime

### USAGE PRECONISE AU REGARD DU RETOUR D'EXPERIENCE

- Les modules conviennent particulièrement aux secteurs menacés par l'érosion à court et moyen terme et pour lesquels un remplacement du poste de secours en dur doit être effectué. Un permis de construire devra être déposé.

#### Exemple de la Plage du Penon à Seignosse :

A Seignosse, le poste de secours construit en dur ne permettait plus d'assurer la sécurité du site, car avec l'évolution de la hauteur de dune, les MNS ne disposaient plus de la visibilité nécessaire pour assurer la surveillance.

Après avoir envisagé dans un premier temps de réhausser le bâtiment existant, la municipalité a fait le choix de détruire le bâtiment existant et de le remplacer par une construction mobile qui pourra être à nouveau déplacée si besoin.

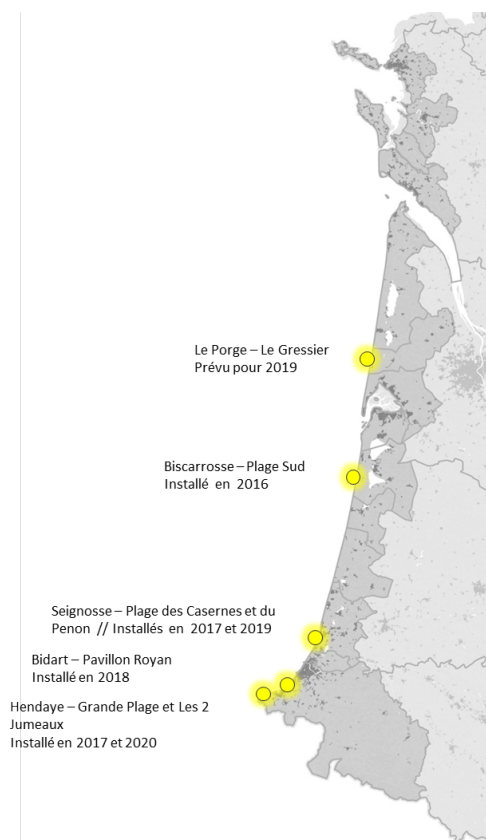
Le projet a été réalisé dans le cadre du réaménagement global du plan plage du Penon.

- Ces modules conviennent particulièrement pour les secteurs urbains pour lesquels un double usage est facilement envisageable

#### Exemple de Hendaye :

A la fin de la saison estivale, les modules sont déplacés sur la zone technique du port de pêche et servent de bureaux administratifs.

### IMPLANTATION DES POSTES DE SECOURS MOBILES



### LES AUTRES SOLUTIONS EXISTANTES

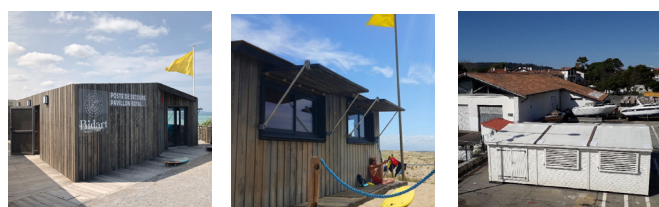
La question du déplacement continue de faire l'objet de recherches. Le GIP Littoral poursuit donc le travail d'identification de solutions plus simples et moins onéreuses à déplacer, notamment pour les sites les plus naturels sur lesquels un déplacement doit être effectué chaque saison.

Des solutions sur des chassis agricoles ont été repérées, et pourront être testées si une collectivité en exprime le besoin.

### L'ACCOMPAGNEMENT DU GIP LITTORAL

Le GIP Littoral met à disposition des collectivités littorales de Nouvelle-Aquitaine un cahier des charges type et accompagne les collectivités qui le souhaitent dans l'élaboration de leur projet de remplacement et d'acquisition de postes de secours mobiles.

Dans le cadre des projets de requalification des plans plages, les postes de secours mobiles sont dorénavant considérés par les cofinanceurs comme des dépenses éligibles, et font donc l'objet de subventions.



Poste de secours Bidart - Plage du Pavillon Royal  
 Poste de secours Seignosse - Plage des Casernes  
 Poste de secours Hendaye - 2eme usage sur la zone technique de pêche